|  |
| --- |
| **Bureau de développementdes télécommunications (BDT)** |
| Réf.: Circulaire BDT/IP/CSTG-017 | Genève, le 12 décembre 2012 |
|  |  |  | – Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT– A l'Observateur (Résolution 99)– Aux Membres du Secteur UIT-D, aux Associés de l'UIT-D et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D– Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D et aux Rapporteurs et Vice‑Rapporteurs– Aux Observateurs (organisations régionales et internationales) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Sujet:** | **Enquête sur les initiatives politiques et réglementaires en faveur du développement des télécommunications/des TIC/du large bande dans les zones rurales et isolées menée dans le cadre de la Question 10-3/2 de la Commission d'études 2 de l'UIT-D** |
| Madame, Monsieur,Nous avons le plaisir d'inviter les membres à répondre à une enquête sur les initiatives politiques et réglementaires en faveur du développement des télécommunications/des TIC/du large bande dans les zones rurales et isolées. Cette invitation fait suite à la décision prise par le Groupe du Rapporteur de la Commission d'études 2 de l'UIT-D pour la Question 10-3/2 "Télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées" à sa réunion de septembre 2012 d'adresser aux membres une circulaire d'appel à contributions.Toutes les contributions reçues seront compilées en vue d'élaborer le rapport attendu sur la Question, l'objectif étant d'aider les pays à renforcer leurs capacités pour mieux faire face aux problèmes que posent les télécommunications/TIC dans les zones rurales et isolées. Nous vous saurions gré de bien vouloir répondre à l'enquête d'ici au 31 janvier 2013.Le succès et la valeur de cette enquête seront fonction des réponses des membres. Je me félicite d'ores et déjà de votre participation active, de votre soutien et de vos contributions aux travaux des commissions d'études de l'UIT-D.Vous remerciant par avance de votre coopération, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.[Original signé]Brahima SanouDirecteur du BDT**Annexe:** 1 |

ANNEXE 1

|  |
| --- |
| Résultats attendus des travaux menés au titre de la Question 10-3/2Des informations détaillées sur les résultats attendus des travaux menés au titre de la Question 10-3/2 sont disponibles en ligne à l'adresse: <http://www.itu.int/net3/ITU-D/stg/rgqlist.aspx?rgq=D10-RGQ10.3.2&stg=2>. L'objectif général de la Question 10-3/2 confiée à la Commission d'études 2 de l'UIT-D est d'étudier "l'éventail et le champ d'application des techniques et solutions appelées à jouer un rôle important dans la fourniture de cyberapplications dans les zones rurales et isolées". Pour que soient menés à bien les travaux au titre de cette Question pendant la période 2010-2014, il est nécessaire que les membres de l'UIT présentent de nouvelles contributions sur les techniques qui peuvent être utilisées pour assurer au mieux les divers services et applications dont ont besoin les communautés rurales et isolées, en les adaptant aux besoins des utilisateurs de ces communautés.Cette enquête a pour objet de recueillir des informations détaillées sur les mesures politiques et réglementaires qui ont été prises par les gouvernements du monde entier, ainsi que sur les modèles économiques et les modèles d'entreprise qui ont été mis en place pour stimuler la croissance des télécommunications/TIC dans les zones rurales et isolées. Elle vise en outre à rassembler des informations sur les incidences possibles de ces interventions/initiatives et à les analyser.Les éléments d'information recueillis dans le cadre de cette enquête serviront à l'élaboration du rapport attendu sur la Question pour la période d'études 2010-2014, l'objectif étant d'aider les pays à renforcer leurs capacités pour mieux faire face aux problèmes que pose le développement des télécommunications/des TIC/du large bande dans les zones rurales et isolées.Soumission des contributions et délaiVous pouvez répondre à l'enquête sur les initiatives politiques et réglementaires en faveur du développement des télécommunications/des TIC/du large bande dans les zones rurales et isolées en utilisant le formulaire disponible en ligne dans l'une des six langues officielles à l'adresse:<http://www.itu.int/fr/ITU-D/Study-Groups/Pages/surveys/2012_Q10-3-2_CSTG016.aspx>.Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir votre réponse d'ici au **31 janvier 2013**.Demandes d'informationLes questions ou demandes d'informations complémentaires sur cette enquête peuvent être adressées au secrétariat des Commissions d'études de l'UIT-D (Tél.: +41 22 730 5999, courriel: devsg@itu.int).Pour en savoir plus sur l'enquête, vous pouvez également vous adresser aux personnes suivantes:– Rapporteur pour la Question 10-3/2, M. Yasuhiko Kawasumi (Japon), Tél.: +81 3 5253 5922, courriel: kawasumi-yasuhiko@s3.dion.ne.jp – Vice-Rapporteur pour la Question 10-3/2, M. Ananda Raj Khanal (Népal), Tél.: +977 1 410 1030, courriel: arkhanal@nta.gov – Coordonnateur du BDT pour la Question 10-3/2, M. Takayuki Sugimoto, BDT/IEE/TND, Tél.: +41 22 730 6325, e-mail: takayuki.sugimoto@itu.int Pour plus d'informations sur les Commissions d'études de l'UIT-D, voir: <http://www.itu.int/ITU-D/study_groups/>. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Distribution:**

– Administrations des Etats Membres

– Observateur (Résolution 99)

– Membres du Secteur UIT-D

– Associés de l'UIT-D pour chacune des deux Commissions d'études

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D, Rapporteurs et
Vice-Rapporteurs

– Coordonnateurs du BDT

– Directeurs des bureaux régionaux de l'UIT